

# Déclaration de Venise

Des villes inclusives pour des familles durables



Nous, représentants des villes, régions, et autorités locales de toutes tailles et de toutes formes, de par le monde entier, DÉCLARONS COMME SUIVANT

CONSIDÉRANT qu'au Sommet des Nations Unies pour le Développement Durable du 25 septembre 2015, plus de 150 dirigeants politiques du monde entier ont adopté l'Agenda 2030 de Développement Durable comprenant les Objectifs de Développement Durable dont un objectif dédié au développement urbain, l'ODD 11, qui appelle à "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables";

CONSIDÉRANT qu'un an plus tard, à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, Habitat III, les États membres ont signé le Nouveau Programme

pour les Villes, un document orienté vers des actions concrètes établissant des standards internationaux pour atteindre l'ODD 11, repensant notre manière de construire, gérer et vivre dans les villes.

CONSIDÉRANT que le Nouveau Programme pour les Villes reconnaît qu'alors que la plupart de la population globale et des biens-capitaux sont concentrés dans les villes, les centres urbains demeurent cruciaux au développement, à la prospérité économique et à l'éradication de la pauvreté.

CONSIDÉRANT que les villes et territoires stimulent la majeure partie de la croissance économique et sont une source d'innovation, faisant face à des défis sanitaires et de sécurité, tout en agissant en tant que centres culturels.

CONSIDÉRANT que les familles sont des agents de développement cruciaux à condition qu'elles puissent trouver un environnement adéquat nécessaire pour faciliter leur rôle, afin de rendre possible une évaluation précise des besoins des villes inclusives, spécialement en termes d'investissements dans les infrastructures.

CONSIDÉRANT que construire des villes inclusives, sûres, résilientes et durables requiert une profonde coordination des politiques et des choix d'investissement pour que les familles atteignent leur potentiel en tant qu'agent de développement durable productifs, impliqués, et capables.

EN SIGNANT LA PRÉSENTE DÉCLARATION, nous proclamons l'engagement des régions, villes et territoires que nous représentons à suivre cet appel universel à travers les efforts communs suivants, comme proposé par la Fédération Internationale pour le Développement Familial.

## 1. HABITAT

L'aménagement urbain devrait inclure toutes les situations familiales et tous les groupes sociaux, un urbanisme flexible et durable pour l'environnement, et des services sociaux pour répondre à tous les besoins.

## 2. NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le besoin de connecter les individus à travers de nouvelles technologies devrait également être intégré afin d'assurer l'inclusion sociale, de combler l'écart digital par la formation des personnes plus âgées, des personnels soignants et des familles en situation de vulnérabilité.

## 3. ÉDUCATION

Une éducation inclusive et de qualité pour tous dès le plus jeune âge et la promotion de la formation permanente implique l'amélioration des services de puériculture accessibles et abordables dans des lieux proches de la résidence ou du lieu de travail des parents ; de l'éducation à la parentalité, de la participation des personnes plus âgées aux activités pour les

jeunes, des lieux de rencontre intergénérationnels pour des activités culturelles et de loisirs, des lieux d'insertions des jeunes ainsi que des écoles de la seconde chance, et des occasions de réintégration à la société.

#### 4. MÉDECINE

Organisation de campagnes de promotions d'habitudes et des modes de vie sains, particulièrement ciblés pour prévenir les troubles de santé mentale, et pour répondre aux besoins des personnes âgées, en mettant en place les structures nécessaires pour stimuler l'innovation et les relations intergénérationnelles dans les hôpitaux, aussi bien que l'attention médicale envers les visiteurs et touristes.

#### 5. SÉCURITÉ

Création d'un environnement de rue accueillant basé sur la solidarité, le soutien mutuel et les interactions sociales à travers des moyens tels que la promotion du volontariat, une police locale, l'utilisation des technologies, l'information et formation en cas de situations de crise.

#### 6. QUALITÉ DE L'AIR

Mise en place d'autant de zones vertes que possible, d'avantages fiscaux pour les aménagements de végétalisation, de la progressive réduction de la pollution produite par les transports publics, de l'augmentation des points de recharge pour les véhicules électriques et d'un soutien pour l'économie circulaire.

#### 7. TRANSPORTS

Planifier et concevoir des systèmes de transports publics accessibles et rationnels, tout en promouvant le télétravail et en reconnaissant et en valorisant le travail domestique ainsi que les activités de soin non rémunérées.

#### 8. ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Prévoir de faciliter l'accès au logement pour les familles en situation vulnérable, incluant les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées, développer des modalités de cohabitations intergénérationnelles intelligentes avec services partagés, des économies d'énergie efficaces et des dispositions des bâtiments et des soins flexibles.

#### 9. LOISIRS ET TOURISME

Encourager l'engagement civique et le secteur du volontariat pour conserver et restaurer les atouts touristiques et culturels de la ville, ainsi que des outils pour faciliter l'accès aux activités culturelles pour tous à travers de prix spéciaux et expositions temporaires, ainsi que des musées, théâtres, etc.

## 10. FAMILLES VULNÉRABLES

Établir des programmes spécifiques pour reconnaître la valeur du travail et des soins non rémunérés et répondre aux besoins des familles en situation de vulnérabilité, comprenant les familles monoparentales, les familles nombreuses, les familles de migrants, etc.

POUR S'ASSURER QUE L'INTENTION DE CET ENGAGEMENT SOIT RÉALISÉE, nous nous engageons à présenter un Rapport de Suivi chaque année avant le 31 mars, qui sera présenté au Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies par le secrétariat de la Fédération Internationale pour le Développement Familial, contenant des informations sur l'année précédente sur le progrès accompli sur les 10 points mentionné ci-dessus.

Après la signature, envoyer les informations et documents suivants à un@iffd.org

- Logo et image d'arrière plan
- Nom du signataire et fonction
- Numéro de téléphone, e-mail et adresse du site internet,
- Adresse de la ville ou du territoire et du pays,
- Une copie de la Déclaration signée dûment signée et datée.